

# CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES CHIRURGIENS-DENTISTES ET DES SAGES-FEMMES

## COMMUNIQUE DU PRESIDENT

La crise sanitaire qui nous touche à des répercussions économiques sur nos cabinets libéraux . Cependant il nous faut prendre en compte la réforme des retraites que le gouvernement souhaite mettre en place en dès 2021 . Mes chers confrères , vous l'aurez tous compris , celle ci se traduira par le pillage de nos avoirs .

Aussi lors de sa dernière réunion le conseil d'administration dans son ensemble , et ce afin de garantir vos droits , a prit la décision à l'unanimité de reverser l'intégralité des sommes cotisées à chacun . Bien évidemment celles-ci seront majorées sur des bases de calculs de nos placements effectués , ainsi que sur l'ancienneté de vos cotisations .

Nous resterons donc très attentifs à chaque situation individuelle .

Le président de la CARCDSF